

Les investisseurs naviguent entre crainte et optimisme

Le sentiment des investisseurs reste positif malgré les inquiétudes concernant les droits de douane internationaux, l'inflation et la croissance économique. Nous pensons qu'ils devraient s'intéresser aux actifs risqués de qualité et rester diversifiés plutôt que de se montrer trop optimistes ou de ne pas être investis.



Amundi Investment Institute



Le rallye s'étend à l'Europe et à l'Inde

L'élargissement du rallye des actions à l'Europe, que nous avons anticipé, s'est confirmé cette année en raison de valorisations plus attractives en Europe qu'aux Etats-Unis. En outre, l'attrait pour les marchés asiatiques tels que l'Inde s'est encore renforcé après la volatilité récente.



Les obligations d'État se distinguent en période de turbulences

Les obligations de zones géographiques telles que l'Europe et le Royaume-Uni devraient tirer leur épingle du jeu dans un contexte d'inquiétude sur la croissance et de tensions géopolitiques. Nous pensons que la Banque centrale européenne (BCE) pourrait réduire ses taux de nouveau, ce qui est favorable aux obligations européennes.



Obligations d'entreprises : la qualité est clé

Les obligations d'entreprises de haute qualité ayant un bilan solide et un faible endettement constituent une bonne opportunité à long terme. Par exemple, les obligations de qualité de l'Union européenne peuvent offrir des rendements intéressants et faire preuve de résilience dans un contexte d'incertitude concernant la croissance.



Obligations des pays émergents : des rendements attrayants

Les investisseurs devraient s'intéresser aux obligations des marchés émergents tels que l'Inde dans un contexte où les risques géopolitiques persistent. Celles-ci se distinguent par leurs rendements potentiellement élevés et leurs avantages en termes de diversification*.

*La diversification ne garantit pas les gains et ne protège pas contre les pertes.



Place aux actifs risqués de façon mesurée

L'environnement mondial est favorable à la croissance, mais les droits de douane de D. Trump et les tensions géopolitiques créent de l'incertitude. Dans ce contexte, il convient de rester légèrement favorable aux actifs risqués et de maintenir des amortisseurs en portefeuille, comme les obligations d'État et les matières premières telles que l'or.



Glossaire

1. **Obligation de qualité (*investment grade*)** : désigne les titres dont la notation par Standard & Poor's est supérieure ou égale à BBB- et considérés par eux comme présentant un faible risque de non-remboursement.

2. **Inflation** : augmentation du niveau général des prix des biens et des services, ce qui entraîne une baisse du pouvoir d'achat.

3. **Volatilité** : mesure de l'ampleur et de la fréquence des variations des prix d'un actif financier.

INFORMATIONS IMPORTANTES

*La diversification ne garantit pas un bénéfice et ne protège pas contre les pertes.

Investir comporte des risques, notamment un risque de perte en capital. Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire. Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC. Avant toute souscription d'un organisme de placement collectif (OPC), l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale. Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document. Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Date de publication : mars 2025

Amundi Asset Management : Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.

En savoir plus sur Amundi Asset Management :
https://www.amundi.fr/fr_part

